

# COMMUNIQUÉ

Aux administrateurs de régimes d'assurance collective  
Mise à jour annuelle

## Soins paramédicaux | Frais raisonnables et coutumiers 2025

Conformément aux normes de l'industrie, nous revoyons chaque année les frais raisonnables et coutumiers des soins paramédicaux afin de nous assurer que les montants remboursés à vos participants et participantes sont établis en fonction des frais standards exigés dans l'industrie.

Lorsque les frais ne sont pas représentatifs, nous y apportons des changements. Les nouveaux frais raisonnables et coutumiers entreront en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2025**.

### Que sont les frais raisonnables et coutumiers?

Le coût pour un service paramédical varie entre spécialistes. Les frais considérés comme raisonnables et coutumiers correspondent aux frais maximaux admissibles établis pour certains services, selon leur prix moyen dans une région donnée.

### Quelle est l'incidence des frais raisonnables et coutumiers sur les réclamations?

Une limite s'applique si le montant d'une réclamation pour un soin paramédical excède les frais raisonnables et coutumiers établis pour celui-ci. Le participant ou la participante doit alors payer la différence. Les limites sont également assujetties aux franchises et aux pourcentages de remboursement établis par le régime.

### Où trouver le tableau des frais raisonnables et coutumiers?

Vous pouvez consulter le tableau à la page suivante de ce communiqué. Il se trouvera aussi dans l'Espace client, sous *Guides et ressources*, dans le menu de gauche, en janvier 2025.

Pour en savoir plus sur votre couverture et sur les frais raisonnables et coutumiers applicables aux services paramédicaux, veuillez vous référer à votre livret d'assurance collective, dans l'Espace client, sous *Formulaires et documents*, dans le menu de gauche.

En tant qu'administrateur du régime d'assurance collective, vous avez un rôle important à jouer pour informer vos participants et participantes à propos de leur régime. Nous comptons aussi sur vous pour leur remettre tous les documents explicatifs et administratifs lors de l'adhésion, ou sur demande. Nous vous aiderons à leur indiquer où se trouve cette documentation, si elle n'est pas disponible sur papier. Si vous avez des questions, consultez le Guide de l'administrateur ou communiquez avec votre directeur ou directrice de compte ou votre directeur ou directrice, Relations avec la clientèle.

Ce communiqué ainsi que les publications passées sont également accessibles sur notre site Web [ia.ca](http://ia.ca).

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

1 877 422-6487

Le 18 novembre 2024

## Frais raisonnables et coutumiers pour soins paramédicaux — 2025

	CB	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NÉ	IPÉ	TNL	YN	NT
<b>ACUPUNCTEUR OU ACUPUNCTRICE</b>												
Évaluation initiale	155 \$	160 \$	135 \$	135 \$	150 \$	120 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$
Visites subséquentes	130 \$	120 \$	110 \$	110 \$	120 \$	100 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$
<b>AUDIOLOGISTE</b>												
Évaluation et traitement	180 \$	175 \$	160 \$	160 \$	170 \$	150 \$	145 \$	145 \$	145 \$	145 \$	145 \$	145 \$
<b>CHIROPATICIEN OU CHIROPATICIENNE</b>												
Évaluation initiale	145 \$	150 \$	110 \$	110 \$	150 \$	145 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$
Visites subséquentes	80 \$	85 \$	65 \$	65 \$	90 \$	80 \$	75 \$	80 \$	80 \$	80 \$	80 \$	80 \$
<b>DIÉTÉTISTE</b>												
Évaluation initiale	205 \$	215 \$	195 \$	195 \$	220 \$	175 \$	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$
Visites subséquentes	170 \$	195 \$	160 \$	160 \$	165 \$	135 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$
<b>ERGOTHÉRAPEUTE</b>												
Évaluation et traitement (par heure)	180 \$	185 \$	145 \$	155 \$	190 \$	190 \$	145 \$	145 \$	145 \$	145 \$	145 \$	145 \$
<b>HOMÉOPATHE</b>												
Évaluation initiale	155 \$	150 \$	175 \$	135 \$	185 \$	140 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$
Visites subséquentes	100 \$	95 \$	95 \$	95 \$	125 \$	115 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
<b>KINÉSITHÉRAPEUTE</b>												
Évaluation et traitement	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	140 \$	130 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$	125 \$
<b>MASSOTHÉRAPEUTE</b>												
Évaluation et traitement (par heure)	155 \$	170 \$	155 \$	155 \$	150 \$	170 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$	135 \$
<b>NATUROPATHE</b>												
Évaluation initiale	270 \$	270 \$	270 \$	270 \$	280 \$	190 \$	215 \$	215 \$	215 \$	215 \$	215 \$	215 \$
Visites subséquentes	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	140 \$	165 \$	165 \$	165 \$	165 \$	165 \$	165 \$
<b>OPTOMÉTRISTE</b>												
Examen général de la vue	165 \$	175 \$	195 \$	160 \$	195 \$	160 \$	160 \$	170 \$	160 \$	160 \$	160 \$	160 \$
<b>ORTHOPHONISTE</b>												
Évaluation et traitement (par heure)	170 \$	170 \$	150 \$	165 \$	185 \$	150 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$
<b>ORTHOTHÉRAPEUTE</b>												
Évaluation et traitement	90 \$	90 \$	90 \$	90 \$	95 \$	105 \$	90 \$	90 \$	90 \$	90 \$	90 \$	90 \$
<b>OSTÉOPATHE</b>												
Évaluation initiale	175 \$	180 \$	170 \$	170 \$	180 \$	135 \$	160 \$	160 \$	160 \$	160 \$	160 \$	160 \$
Visites subséquentes	165 \$	170 \$	150 \$	150 \$	155 \$	135 \$	155 \$	155 \$	155 \$	155 \$	155 \$	155 \$
<b>PHYSIOTHÉRAPEUTE</b>												
Évaluation initiale	160 \$	165 \$	145 \$	120 \$	150 \$	140 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$
Visites subséquentes	140 \$	140 \$	100 \$	100 \$	120 \$	125 \$	105 \$	105 \$	105 \$	105 \$	105 \$	105 \$
<b>PODIATRE</b>												
Évaluation initiale	200 \$	130 \$	120 \$	110 \$	130 \$	170 \$	110 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Visites subséquentes	130 \$	110 \$	105 \$	90 \$	95 \$	125 \$	90 \$	90 \$	90 \$	90 \$	90 \$	90 \$
<b>PSYCHOLOGUE/PYCHOTHÉRAPEUTE/CONSEILLER OU CONSEILLÈRE THÉRAPEUTE</b>												
Évaluation et traitement (par heure)	270 \$	265 \$	230 \$	250 \$	290 \$	190 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$
<b>TRAVAILLEUR SOCIAL OU TRAVAILLEUSE SOCIALE</b>												
Évaluation et traitement (par heure)	200 \$	240 \$	180 \$	180 \$	210 \$	185 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$

Sauf indication contraire, les frais indiqués sont par visite. Les frais sont sujets à des modifications sans préavis.

Les réclamations sont assujetties aux frais en vigueur chez iA Groupe financier le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.